



A toutes les sections de
Couture sur peaux Suisse

INFORMATIONS sur la déclaration obligatoire des produits de la pelleterie

Couture sur peaux Suisse salue la nouvelle ordonnance sur la déclaration des fourrures et des produits de la pelleterie mise en vigueur par l'Office vétérinaire fédéral le 1^{er} mars 2013. La déclaration obligatoire s'applique dès cette date aux lapins domestiques et aux animaux sauvages. Doivent être déclarés l'espèce animale, l'origine de la peau et la façon dont elle a été produite. Les peaux et les produits de pelleterie qui ne respectent pas les dispositions de la présente ordonnance peuvent encore être cédés aux consommateurs sans déclaration jusqu'au 28 février 2014.

La déclaration de peaux et de produits de la pelleterie est une décision positive importante pour notre hobby. Elle valorise nos peaux indigènes et sert de délimitation bienvenue vis-à-vis des marchandises importées d'Orient et de Chine, notamment. Elle n'entraînera ni dépenses ni frais supplémentaires pour nos membres.

En Suisse sont utilisées les peaux des animaux suivants :

- Peaux de lapins de couleur naturelle: origine Suisse (des cheptels d'origine naturelle des éleveurs de lapins de notre pays et détenus correctement dans le respect de l'Ordonnance suisse pour la protection des animaux. La chair aboutit dans la chaîne alimentaire et le sous-produit peau est transformé)
- Peaux de lapins teintées : origine Suisse et Communauté européenne
- Ustensiles de table à base de peaux de lapins: origine Communauté européenne.
La déclaration du genre de production est encore en discussion.
- Peaux d'animaux sauvages (renard roux, fouine, martre, marmotte, lièvre et lièvre variable)
Toutes les peaux: originaire de chasse suisse sans pièges (d'animaux sauvages indigènes ayant grandi en liberté et capturés selon les directives suisses en matière de chasse)

Le comité va concevoir des étiquettes utilisables pour la déclaration des produits à base de peaux de lapins et d'animaux sauvages, avec leur appellation scientifiques et zoologiques, et les mettre en ligne sur Internet où nos membres pourront les copier ou les télécharger pour leur propre usage. Chaque groupe de couture sur peaux pourra individuellement y indiquer le prix de vente.

Malans/Neuenegg, 22 mars 2012

COUTURE SUR PEAUX SUISSE

La Présidente

La Secrétaire

Liliane Rietberger

Rosmarie Frauchiger